

# Procès-verbal de l'assemblée générale de la coopérative P2R

L'assemblée générale du Panier Bio à Deux Roues a eu lieu le mardi 5 mars 2013 à 18h30 à la Maison du Quartier de Chailly.

Le Président sortant, HansJörg Haas adresse le message de bienvenue pour la 3ème AG du P2R.

Les personnes citées dans ce PV sont : Hansjorg Haas (HJH), François Turk (FT), Céline Vallet (CV), Nicolas Gilliard (NG), Verity Elston (VE), Mathieu Genoud (MG), Judith Ammann (JA).

## **1. Introduction, présentation du comité et choix de deux compteurs :**

MG prend la parole pour présenter l'ordre du jour de l'Assemblée Générale et les points prévus. Deux personnes sont choisies pour le rôle de compteurs.

Le nombre de personnes votantes est de 42.

HJH présente les membres du comité et explique le déroulement de la séance. La participation des membres coopérateurs est demandée pour les discussions, les votations et les propositions de points pour discussion.

## **2. Approbation du PV de l'AG 2012**

Le PV est en ligne sur le site [www.p2r.ch](http://www.p2r.ch). Il est approuvé, suite à la proposition d'un coopérateur de corriger au point 5 le nom de Judith Ammann.

## **3. Présentation des comptes et bilan 2012**

CV présente et résume les comptes et bilan pour l'année 2012, déjà envoyés aux coopérateurs par mail. Elle note que le résultat net de l'année montre une perte apparente de CHF 26'000. Des contributions pour l'année 2013 ont été reçues à la fin de 2012 (CHF 19'000). Il y a donc une différence avec les comptes 2012 qui occasionne une perte dans l'année 2012. HJH précise que le résultat est quand même bon, puisqu'une entreprise au lancement de ses activités n'arrive pas souvent à tirer un profit.

CV note qu'un emprunt auprès de Microcredit Solidaire a été transféré à Max Stauber (coopérateur) pour un taux d'intérêt beaucoup plus intéressant. Cet emprunt doit être enterré à la fin de cette année. Un prêt de la part de HJH de CHF 4'000 date depuis le début de la coopérative. Une contribution de la part de la Ville de Lausanne, reçue en 2011, n'a pas été octroyée en 2012.

Produits constatés d'avance : remboursements sont dus au P2R pour l'usage de la camionnette.

Les charges sur l'année sont surtout dans l'achat des fruits et des légumes. Une augmentation du loyer a été perçue afin d'avoir plus d'espace à Cery.

La charge de salaires est importante et a augmentée par rapport à 2011 car à l'époque FT était le seul salarié (avec beaucoup d'heures faites en bénévolat). En 2012, FT, MG et Marlyse (employée pendant un mois) ont été employés en tant que coordina-teurs/-rice, ainsi que CV en tant que

trésorière, à des pourcentages variés (en gros, 60% FT, 20% MG et 20% CV).

D'autres charges payées en 2012 comprennent des impôts pour l'année 2011 (car un gain a été perçu en 2011), des frais administratifs et le service compta.

CV termine sa présentation en notant que, faisant suite au contrôle des comptes, Estelle Hallada Roy a proposé des améliorations qui seront mises en place après cette discussion à l'AG.

Christophe Marteil souhaite savoir la moyenne des paniers sur 2012. FT répond qu'il y a une progression assez linéaire avec une moyenne de 160. Actuellement nous comptons 220 paniers, ce qui est aussi le point mort, en tenant compte des coûts actuels. CV rajoute qu'entre ces paniers, 8% sont de la taille grand-famille, et 40% des mini paniers.

Un coopérateur demande pourquoi en 2011 la part des achats était de 50%, tandis qu'en 2012 elle était à 80%. CV précise que ceci est dû au paiement des paniers 2013 enregistrés en 2012. En tenant compte de cette correction, la marge brute reste en dessous des 40%.

Christophe Marteil demande comment on peut calculer la marge pendant l'année alors que les prix peuvent changer ? HJH répond qu'il existe un prix marché paysan, ce qui représente une fourchette qui peut varier chaque semaine : les prévisions sont calculées sur la base d'une moyenne annuelle. JA rajoute que pour le paysan, le prix des produits ne varie pas tellement : dans l'ensemble on est relativement stable.

Un coopérateur demande pourquoi la Ville de Lausanne n'a pas versé encore de contribution cette année (comme en 2011) ? HJH explique que cette contribution venait d'un fond développement durable destiné à la communication/sensibilisation sur ce thème dont les contributions ne peuvent pas servir au fonctionnement opérationnel. Un coopérateur rajoute que la Ville aurait versé le même montant à chaque coopérative qui a fait la demande, et que normalement, une seule contribution est donnée à chaque entreprise pour son lancement. HJH remarque que le P2R doit prendre son destin en main et qu'il est important de veiller sur la rentabilité de la coopérative et ne pas compter sur de telles contributions.

Une coopératrice demande comment la coopérative peut être désormais rentable, en vue de la perte de CHF 12'000 en 2012 ? HJH répond qu'en 2011 on avait CHF 16'000 de bénéfice : sur les 2 ans on a fait CHF 10'000 de perte. Par contre, cette année on commence avec 220 paniers, ce qui représente le point mort, donc le seuil de rentabilité. FT note que si la coopérative maintient ce nombre de paniers, il ne devrait plus y avoir de perte.

Estelle Hallada Roy présente son rapport des comptes.

CV remercie Estelle Hallada Roy qui a apporté d'excellents conseils. Elle pense que c'est le bon moment de faire le tour du fonctionnement et que la faiblesse pour P2R reste le manque de ressources pour permettre tous les perfectionnements proposés ! Estelle Hallada Roy précise que la comptabilité est bien tenue, ce n'est que dans certains aspects où le fonctionnement administratif pourrait être amélioré. Elle note qu'avec les changements proposés, l'année prochaine il y aura une meilleure présentation des comptes et la marge sera plus claire.

MG demande à l'assemblée d'approuver les comptes et le rapport. Le vote est approuvé à l'unanimité. Pas d'abstentions.

#### **4. Décharge du comité sortant et contrôleur(-euse) des comptes**

MG demande à l'assemblée de décharger le comité. Le vote est approuvé à l'unanimité. Pas d'abstentions.

#### **5. Vote du nouveau comité**

MG explique le fonctionnement du comité. Il invite les coopérateurs qui s'y intéressent à se joindre aux réunions de comité pour que la voix de tous soit entendue. Le comité fonctionne comme lieu de discussion et n'est pas un organe détaché ! Les coopérateurs sont les bienvenus : le comité est toujours ouvert aux nouveaux membres, les réunions sont organisées chez nous avec un souper convivial.

MG note que HJH donne sa démission en tant que président car il est impliqué dans d'autres projets. FT est proposé en tant que président à sa place, pour un terme de 2 ans (selon les statuts de la coopérative). Le comité compte choisir les attributions suivantes pour les autres membres: NG comme vice-président, CV comme trésorière, VE comme secrétaire, JA en tant que représentante des producteurs. HJH et MG gardent un poste au comité sans attribution particulière.

Par rapport à la nomination de FT en tant que président, Christophe Marteil demande s'il est possible d'être salarié et président ? FT répond que rien n'empêche cette situation selon les statuts, ni selon le code des obligations. Par principe le comité a essayé d'éviter cette situation, mais ça n'a pas été possible cette année. HJH ajoute que le travail de FT en tant que président est bénévole, et qu'il n'est salarié qu'en tant que coordinateur. MG précise que l'organe suprême est l'AG : le comité a le rôle de représentant. Il note que c'était aussi une question discutée en comité, mais pour l'instant il n'y a jamais eu de décision prise par vote en comité mais seulement des discussions.

Un coopérateur note qu'il n'y a pas d'autres endroits où regarder et qu'il ne voit pas de problème. Le seul problème serait des salaires excessifs, mais pour l'instant ce sont des salaires dérisoires ! Une coopératrice rajoute qu'elle est plutôt soulagée de constater que tout ne soit pas sur la base du bénévolat et que les personnes impliquées dans le fonctionnement de la coopérative soit compensés financièrement pour leur contribution.

Une coopératrice remarque qu'elle a été pendant 4 ans présidente et coordinatrice au Jardins potager, où la secrétaire est avocate. Les deux rôles n'empêchaient pas l'un et l'autre : pour certaines discussions ça pourrait poser un problème, mais pas dans la plupart des situations.

MG demande à l'assemblée de voter le nouveau comité. Le vote est approuvé à l'unanimité.

#### **6. Vote d'un(-e) contrôleur(-euse) des comptes pour 2013**

Estelle Hallada Roy note qu'elle ne souhaite pas recommencer en tant que contrôleur(-euse) des comptes : elle fait partie d'un autre comité déjà et les deux assemblées sont trop proches !

Séverine Jaques se porte volontaire en tant que contrôleur(-euse) des comptes pour 2013.

## **7. Présentation des producteurs présents**

Deux producteurs sont présents à l'AG : Etienne Clerc (fournisseur des oeufs) et JA.

Etienne Clerc se présente. Agriculteur bio à Mont-la-Ville, il fournit des oeufs pour les paniers. A côté, il produit du lait pour la production de gruyère bio. Il a aussi des grandes cultures, dont la caméline vendue à la coopérative comme à côté des paniers.

JA se présente : avec Hector Silva ils sont propriétaires du domaine de Fermens qui représente 2 hectares à Denens avec 7 tunnels. Une personne est employée toute l'année à 100%, plus une personne qui travaille dans les moments d'urgence, et en été il faut compter 7 personnes supplémentaires.

Par rapport à la transparence : le Service de contrôle de l'emploi dans l'agriculture du Canton de Vaud fait des contrôles des employés aux agriculteurs. Les employés sont plutôt des étrangers car les suisses ne s'intéressent pas énormément à ce type de travail. JA décrit les conditions de base dans l'agriculture : le salaire brut est fixé à CHF 3'200. Généralement les employés sont nourris et logés : dans le cas de Fermens, CHF 1'000 sont déduits chaque mois du salaire pour payer les frais. Ses employés ont donc CHF 2'000 par mois net qui leur reviennent. Avec l'expérience, une augmentation de salaire est faite, et parfois des bonus à la fin de l'année. Les employés sont censés travailler 50 heures par semaine, avec un jour et demi de congé par semaine (à prendre tout entier - pas de mi-journées). Il existe un contrat type de travail qui est respecté.

A Fermens, le chiffre d'affaires de 2012 était de CHF 460'000, dont la part P2R était de 8% (CHF 38'000).

JA note que depuis qu'ils travaillent avec P2R, ils occasionnent beaucoup moins de pertes ce qui signifie moins de légumes qui partent au compost ! Ceci parce que le P2R est flexible mais aussi parce que la coopérative prend beaucoup par rapport à la masse. FT rajoute qu'on peut aussi répartir dans les paniers de grosses quantités, en essayant de varier et de faire des bonnes associations !

## **8. Nombre de coopérateurs : évolution des inscriptions et démissions**

FT présente le bilan des inscriptions et des démissions sur 2012. En moyenne, 9 inscriptions ont été enregistrées par mois. Par rapport aux démissions, il y avait une augmentation en début d'année, mais celles-ci sont désormais stabilisées à env. 4 par mois. Globalement, nous voyons une croissance nette de 5 paniers par mois, avec l'impression que ces chiffres se stabilisent.

La moitié des démissions serait due aux déménagements, 20-30% disent que le panier ne convient plus à leur mode de vie, et 15 à 20% des gens se disent déçus et préfèrent retourner au marché. CV note que de faire autrement (par ex. augmenter les jours de livraison) demanderait beaucoup plus de ressources. Le but principal maintenant est la rétention des coopérateurs, en se basant sur les principes fondamentaux de la coopérative.

Par rapport à la livraison, n'ayant qu'un cargo-bike (vélo de livraison) avec une personne sur une journée est un facteur restrictif. Pour l'avenir, il faudra considérer une aide pour Mathieu, ce qui pourra éventuellement se faire grâce à des synergies avec la Plateforme Bio.

Un coopérateur demande s'il y a une limite à la capacité des locaux à Cery. FT répond qu'une augmentation des paniers prendra plus de temps pour préparer les paniers. Et tandis que l'espace de stockage est limité (même à un élargissement de l'espace loué en 2012), il y a encore de la place pour 20-30 paniers supplémentaires.

## **9. Communications dans les paniers ou par mail**

MG présente les divers types de promotion et demande aux coopérateurs-rice-s leur avis sur la limite qu'ils toléreraient. Il rassure que le panier ne deviendrait pas un support publicitaire. Le sujet a été bien discuté en comité qui propose pour l'instant que toute publicité doit rester entre coopérateurs et décidé par le comité, avec au maximum une annonce par mois.

Une coopératrice se dit assez intéressée de recevoir de telles informations car elle a peut de temps d'aller les chercher elle-même. Elle suggère d'envoyer les informations par mail avec un lien.

FT note qu'en tout cas cette publicité serait liée aux thèmes qui tournent autour des principes du P2R. Il précise qu'il est plus facile de mettre des infos sur le site en ayant moins de scrupule que d'envoyer plusieurs mails successifs à 200+ personnes.

Christophe Marteil suggère qu'il est important de soutenir, encourager et remercier les points de livraison dont nous sommes largement dépendants.

Les avantages et les désavantages sont abordés au sujet d'une newsletter par mail, la feuille de chou et par rapport aux informations données sur le site internet. Une coopératrice dit qu'elle n'est pas dérangée par quelques rares « flyers » dans le panier. Un coopérateur note que le site serait moins utile, car il a tendance à l'oublier. FT propose qu'il essaie de regrouper et limiter les diverses formes de promotion et de communication et de les envoyer une fois par mois avec un lien.

## **10. Question de la fraîcheur des légumes et solutions proposées**

FT présente le sujet en remarquant que malgré des remarques positives, il y a des réclamations. L'été 2012 a été très chaud et une salade qui reste 24 heures hors du frais risque d'être flétrie. Parfois des légumes abimés peuvent toutefois se retrouver dans les paniers lors de la préparation du fait d'un manque d'attention des préparateurs.

JA donne la perspective du producteur : quand la commande est reçue, tous les légumes-feuilles sont cueillis uniquement le jeudi matin et le plus tôt possible (c.à.d. dès 6h du matin en été). Les légumes ne sont pas stockés dans un frigo car dès sinon ils devraient rester au froid jusqu'à la réception des produits par le consommateur. Par rapport à la qualité en générale, les employés sont supervisés, mais ca reste un soucis constant. Il se peut que des produits ne soient pas trop calibrés - trop gros, moins joli, mais au goût ils sont en ordre : ceux-ci finissent tout de même dans les paniers car il est important que le coopérateur les tolère !

FT précise les points suivants :

- en 2012 une isolation a été installée dans la camionnette pour garder les salades au frais.
- la porte est systématiquement fermée à la ferme,
- une attention particulière sur un meilleur tri à la mise en panier est demandée aux préparateurs,
- d'autres idées sont à étudier, par ex. couvrir les paniers avec un drap humide pendant la nuit en été.
- aux points de livraison : il faut changer ceux où il fait trop chaud ! Ceci a déjà été fait dans un cas (à St. Paul).
- les coopérateurs doivent se responsabiliser et aller chercher leurs paniers à temps. Le samedi est tard surtout pendant les grosses chaleurs !
- la coordination s'engage à informer les gens quand il y a une situation critique.

Un coopérateur trouve qu'il est vraiment bien quand FT fait une info spéciale - par ex. si un cadeau est offert ou autre - c'est le côté sympathique de la coopérative !

Séverine Jaques note que, par rapport au début, la qualité des produits s'améliore.

### **11. Rovérez : Développement d'un projet de reprise du domaine propriété de la Ville, quartier de Chailly**

FT et HJH présentent ce sujet. Il s'agit d'un domaine d'environ 30 hectares où l'actuel agriculteur (qui accueillait des classes de la Ville) va s'arrêter en 2014. La Ville de Lausanne va lancer un appel d'offre pour un projet de reprise du domaine. FT et HJH s'investissent personnellement pour le projet, qui serait agricole et social. Cependant le cahier des charges n'est pas encore sorti. Sur une partie, la Ville souhaite également aménager des jardins familiaux.

A terme, le projet représenterait un nouveau producteur pour le P2R et pour la Plateforme Bio.

### **12. Autres informations**

**Le Blog du P2R :** VE présente le blog ainsi que Coralie Mercerat, sa co-rédactrice. Elle explique que le but est de proposer une recette par semaine, selon le contenu des paniers. Jusqu'à maintenant, le blog reçoit environ 10 visites par jour (plus à la fin de la semaine), et 29 personnes y sont abonnées et reçoivent par mail la recette de la semaine. VE invite les coopérateurs et coopératrices à participer au blog en envoyant leurs recettes préférées, voir même faire partie de l'équipe de rédaction.

**Demi-journées de travail.** JA accepte d'augmenter le travail au champ et explique le fonctionnement. Le travail sera proposé en fonction de la météo chaque semaine, normalement tous les samedis de 9h à 13h suivant ce déroulement :

- Description des tâches
- Eviter trop de désherbage et varier les tâches tel que la récolte des haricots, la taille des tomates, les ficelles aux aubergines, etc.
- Essayer de varier pendant la journée.
- Une petite pause avec café, pain, fromage en milieu de matinée.
- Essayer d'avoir une personne qui s'occupe des coopérateurs, un employé responsable.

FT rajoute que l'inscription se fait par Doodle et qu'il reste toujours la possibilité de faire plus que la demi-journée, mais la coopérative se contente de rappeler ses membres à leurs obligations minimum !

**Politique :** depuis 2012, le P2R est membre de la FRACP (pour rappel, la coopérative s'est engagée lors de l'AG 2012). MG note que la FRACP est le lobby politique pour les APCs, et avoue être mitigé sur le résultat pour cette année : manque de dynamisme. Cependant, des échanges ont permis un regard sur notre fonctionnement interne, ainsi qu'une coordination dans les efforts de promotion qui pourra nous libérer un peu du travail d'information.

**Les oeufs :** FT présente le bilan de l'abonnement aux oeufs lancé en début de l'année 2013 : 59 abonnés pour une ou deux boîtes. A la question d'une coopératrice si on peut changer l'abonnement, FT répond qu'il est possible de faire des changements (taille de panier, point de livraison, abonnement(s) oeufs, etc.) à des dates précises tous les deux mois, donc 6 fois par an.

**La Plateforme** – HJH présente l'état des lieux de la Plateforme Bio, projet lancé en 2012. Il explique que la Plateforme Bio est une coopérative constituée des agriculteurs bio, des collaborateurs et des consommateurs. Les clients pour l'instant sont essentiellement des crèches de la ville. Les livraisons ont commencé au mois de septembre 2012. Un bâtiment à Cery (l'ancienne porcherie) a été transformé aux normes d'hygiène avec une cuisine 4e gamme pour les produits prêts à être

livrés dans les crèches. Les cuisiniers sont contents, les enfants aussi : ils mangent plus de pommes et plus de salade, sans qu'il leur a été précisé que c'est du bio !

### **13. Autres propositions de la part des coopérateurs**

#### **Epicierie communautaire :**

Christophe Marteil présente sa proposition afin de voir si d'autres coopérateurs sont intéressés. Il propose une épicerie coopérative avec l'idée de ne plus acheter dans la grande distribution. Il aimerait avoir des produits biologiques et de proximité, réduire les coûts (surtout sur les emballages des produits secs), dans un cadre sur la base du bénévolat. Les modalités seraient à mettre en place, il prévoit un groupe avec un fond de caisse au départ, 10-20 produits au départ à déterminer. Il propose d'envoyer une proposition par mail à tous les coopérateurs, pour voir qui cela intéresserait. L'assemblée semble favorable vote est pour l'envoi par mail.

#### **Vente de pain**

Une coopératrice demande si une vente de pain serait possible. FT répond que cette idée a été discutée avec une organisation similaire à celle des œufs. Un boulanger qui se lançait avec des pains au levain naturel était intéressé, mais au final il trouvait que les prix auxquels son pain devrait être vendu dans nos paniers - compte tenu de la marge pour P2R - seraient trop élevés. Nous n'avons pas fait des démarches auprès d'autres gens car les prix restaient plus élevés qu'au marché et les horaires de livraison contraignants. Ce boulanger est aussi assez loin (à Romainmôtiers), et pour 30-40 pains le trajet n'était pas raisonnable. La coopérative continuera à évaluer d'autres opportunités si elles se présentent. Il est toutefois important qu'en tant qu'intermédiaire, la coopérative arrive à en tirer sa marge de fonctionnement. Faire du pain sérieusement au levain naturel avec des blés anciens etc., est difficilement rentable surtout si une livraison est incluse. MG ajoute que la coopérative a accès à des farines. Elles étaient proposées dans l'épicerie à Cery mais la demande est restée très faible.

A la fin de l'Assemblée, FT remercie tous ceux présents, le comité et en particulier HJH pour son travail en tant que président de la coopérative depuis le début (applaudissement).

Coopérateur-rices-s et comité se retrouvent autour d'un souper (gracieusement concocté par Vérité et Coralie) accompagné de fromages, pains et vin.

### **12. Signatures**

Auteur: Verity Elston

Président: Hansjörg Haas